

Collectivités, services de l'Etat et partenaires publics et privés s'engagent en faveur des 204 Quartiers prioritaires de la politique de la ville des Hauts-de-France.



Depuis le lancement en 2022 des évaluations des contrats de ville 2015 - 2023, les partenaires sont à pied d'oeuvre pour identifier les priorités nouvelles au regard à la fois des évolutions de contexte, des besoins locaux et des politiques publiques, mais aussi repenser leur manière d'intervenir et de travailler collectivement.

La préparation de ces contrats de ville, qui marquent les engagements partenariaux pour les Quartiers 2030, a été jalonnée de différentes étapes :

- la définition de la nouvelle géographie prioritaire, marquée en Hauts-de-France par une augmentation de la population concernée (estimée à plus de 699 000 habitants en QPV) et du nombre de QPV désormais de 204 en région ;
- les démarches de concertation citoyenne, parfois difficiles à l'échelle locale dans le contexte des émeutes de juin - juillet 2023, mais aussi à l'échelle nationale avec la concertation numérique... et les résultats attendus des travaux menés de la Commission présidée par Mohamed Mechmache installée par l'ancien Ministre Olivier Klein,
- la tenue du Comité interministériel des Villes le 27 octobre 2023 après plusieurs reports...

L'instruction de janvier 2024 a donné un coup d'accélérateur à ce travail en fixant un calendrier resserré de signature à mars 2024. De fait, à la fin mai 2024, sur les 39 contrats de ville Quartiers 2030 attendus en Hauts-de-France, une majorité sont désormais signés.

Leur lecture permettra d'identifier les atouts de cette nouvelle génération de contrats mais aussi les axes d'amélioration possible. En effet, malgré les efforts entrepris, l'énergie et l'intelligence collective déployées, il est fort probable que certains sujets ou problématiques, récentes ou permanentes, méritent d'être accompagnées par de futurs échanges collectifs. Citons à titre d'exemple :

- l'articulation des dispositifs (Contrat de ville, Cité éducative, Entrepreneuriat Quartiers 2030...) et des programmations (contrat de ville - gestion urbaine et sociale de proximité et abattement TFPB),
- la coopération entre acteurs du droit commun et acteurs de la politique de la ville,
- le suivi et l'évaluation des engagements des partenaires,
- l'articulation des échelles d'intervention (EPCI, communes, Quartiers), les projets de quartiers et l'animation de ces dynamiques partenariales,
- la participation citoyenne tout au long du contrat, avec une pluralité d'approche possible,
- ...

Autant de sujets de travail actuels et à venir pour l'IREV, aux côtés des acteurs locaux pour les accompagner.

En attendant la disponibilité complète des Contrats de ville Quartiers 2030, retrouvez les informations disponibles dans cette revue de presse territoriale.

Revue de presse des nouveaux contrats de ville

[Voir en plein écran](#) [1]



Type d'actualites: [Information régionale](#) [2]

Dates: Vendredi 31 mai 2024 - 07:00

Thématiques: [Politique de la ville - DSU](#) [3]

Territoires : [Région Hauts de France](#) [4]

Publié le 31 mai 2024

URL de la source (modifié le 18/07/2024 - 16:21):

<https://www.irev.fr/actualites-0/quartiers-2030-la-plupart-des-contrats-signes-en-hauts-de-france>

Liens

[1] http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/actus-des-contrats-de-ville-signes-region-en-hauts_1095546?scaleControl=false&miniMap=false&scrollWheelZoom=true&zoomControl=true&editMode=disabled&moreControl=true&searchControl=null&tilelayersControl=null&embedControl=null&datalayersControl=true&onLoadPanel=none&captionBar=false&captionMenus=true

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

[4] <https://www.irev.fr/region-hauts-de-france-1>

Bannière: